



**RAPPORT
ANNUEL
2018-2019**



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

LE MARDI 14 MAI 2019 – 17 h 00
CLUB DE GOLF DRUMMONDVILLE - 400, chemin du Golf, Drummondville

ORDRE DU JOUR.....	4
PROCÈS-VERBAL.....	5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019	13
NOTRE PORTRAIT, NOTRE MISSION, LA PERMANENCE	14
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE, MME LINDA DESROCHERS	15
FAITS SAILLANTS	19
REMERCIEMENTS.....	25
ÉTATS FINANCIERS.....	ANNEXE



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond LE MARDI 14 MAI 2019 - 17 H 00

CLUB DE GOLF DRUMMONDVILLE | 400, CHEMIN DU GOLF, DRUMMONDVILLE

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mardi 15 mai 2018
5. Rapport de la présidente
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau Conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Affaires diverses
 - 11.1 ...
12. Levée de l'assemblée
13. Période de questions



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

5

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

TENUE LE MARDI 15 MAI 2018 - 17 H 15

HÔTEL & SUITES LE DAUPHIN | 600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH, DRUMMONDVILLE

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

L'animateur de l'assemblée présente les administrateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte.

2- CONSTATION DU QUORUM

Il mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M Dominic Guévin et appuyé par M Roger Lauzière, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 15 mai 2018
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Modification au règlement numéro 1
12. Affaires diverses
 - 12.1.
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée



4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2018

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2017-2018.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2018 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par M Dominic Guévin, appuyée par Mme Camille Dion, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2017.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2017. Mme Alexia Fortin fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Mme Camille Dion.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT, M. NICOLAS MARTEL

En 2017-2018, la CCID a célébré son 116^e anniversaire de fondation. Vous ne pouvez réaliser l'effet ressenti de devenir président d'une des plus vieilles chambres de commerce du Québec lorsque l'on a seulement 34 ans. Durant mon mandat de président, j'ai réalisé toute l'étendue de ce que la CCID a fait au cours du dernier siècle au niveau de la concertation pour faire avancer la MRC de Drummond au niveau économique et social. Je me rends compte qu'un an passe trop rapidement et je termine cette aventure enrichie au niveau personnel et professionnel, et avec la CCID tatouée sur le cœur. Je réalise que tout le travail effectué par le conseil d'administration et la permanence au cours de la dernière année, tant au niveau des événements, des formations, des différentes tables de concertations où la CCID agit comme « leader » ou observateur, ont marqués l'histoire de la MRC.

Nous vivons dans un monde des affaires qui évoluent à vitesse grand V. La technologie, l'innovation, la vie en générale, tout change rapidement et la CCID devait s'ajuster, s'autoévaluer, mieux comprendre les besoins de ses membres en demeurant un organisme de concertation économique incontournable. La CCID travaille en partenariat avec les autres organismes pour créer le Drummondville de demain et ainsi penser à la relève. Durant cette année, nous avons augmenté le membership à 680 membres, dont 1402 délégués, ce qui nous permet de croire que nous pourrions faire partie du top 10 des 140 chambres de la FCCQ avant la fin de l'été !

Une année axée sur la concertation pour devenir un organisme incontournable en développement économique et social

Dès le début de mon mandat, appuyé par le CA, nous voulions être plus près de nos membres. Il était important pour nous qu'ils puissent connaître l'éventail des services offerts par la CCID pour aider leur



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

entreprise dans leur développement. Lors du coquetel d'ouverture de la CCID pour le 50^e anniversaire de la Maison des arts Desjardins Drummondville, la Chambre a mis l'accent sur la présentation de son offre de services aux 300 membres présents. La chambre était en mission et nous voulions être proactifs envers nos membres, être sur le « terrain » pour comprendre leurs enjeux et mieux les accompagner et comprendre leur réalité.

La chambre avait comme objectif de travailler à faire augmenter le nombre de membres, de poursuivre sa croissance en maintenant un budget rentable, de développer de nouvelles ententes de partenariat et de prendre position de façon claire, publiquement, sur les enjeux pour faire avancer la MRC de Drummond avec les différents partenaires et organismes.

De plus, il était important pour nous de continuer et de mettre au goût du jour les tables sectorielles mises en place par la CCID dans le cadre du colloque du 200^e. La table manufacturière a travaillé de façon proactive à faire évoluer le dossier du CNIMI (Centre national intégré du manufacturier innovant). Ce projet, dont la CCID a été l'instigatrice, devrait être confirmé dans les prochains mois. La CCID a travaillé avec différents organismes pour mettre en place le colloque « 4^e Révolution industrielle : Innover ou disparaître », tenu à guichet fermé. L'événement a permis à la CCID de se positionner comme partenaire majeur auprès des manufacturiers centricois.

Pour répondre aux besoins de nos membres, nous devons mettre en place deux nouvelles tables. Le manque d'aide au niveau de la relève entrepreneuriale, jumelé au manque criant de main-d'œuvre, étaient des problématiques que la CCID devait prendre en charge.

Au cours de l'année, nous avons mis en place le comité Relève, qui, avec l'aide du CTEQ, permettait d'offrir une formation adaptée pour aider les releveurs dans leur processus de relève d'entreprise. Également, nous avons mis en place en décembre dernier une table de concertation sur la pénurie de main-d'œuvre. Cette table regroupe maintenant plus de 20 entreprises de la MRC de Drummond et un rapport détaillé sera remis à la MRC en juin 2018 pour mettre en place des stratégies pour attirer une main-d'œuvre de qualité et ainsi aider nos entrepreneurs dans leur croissance.

Continuité de notre plan stratégique 2014-2017

Plus que jamais, la CCID prend la place qui lui revient en tant que premier organisme de concertation économique, apolitique, notamment par une présence accrue sur des tables de concertation, dans les médias et sur les réseaux sociaux. Au cours de l'année, nous avons effectué des prises de position sur des enjeux touchant nos membres comme le train à grand fréquence (TGF) en mettant sur la création d'un hub ferroviaire à Drummondville pour coordonner le transport passager sur la Rive-Sud. Nous sommes sortis publiquement, en plus de mettre en place une soirée d'information sur les modifications fiscales au niveau du budget Morneau pour mieux informer nos membres sur les retombées de ces modifications fiscales dans leur vie de tous les jours. La CCID a été invitée comme observateur actif par la Ville de Drummondville au sein de la table de la vigie du CIUSSS pour assurer la qualité des services de santé



offerts à notre population ainsi que sur la table de tertiarisation qui permet de travailler sur le Drummondville de rêve de demain.

L'équipe

Bien que l'année 2017-2018 n'a pas été de tout repos, je ne peux passer sous silence le travail de notre ancienne directrice générale, Mme Nathalie Benoit, et la qualité de gestion dont elle a fait preuve. Elle a décidé de quitter la CCID en mars dernier pour un nouveau défi. De plus, malgré mon désir d'avoir un CA à parité homme-femme, cet objectif n'a pu être réalisé dû au départ de certaines administratrices pour des raisons professionnelles.

Je terminerai en remerciant les membres du conseil d'administration, la permanence et les membres impliqués sur les différents comités pour faire grandir la CCID. Grâce à vous, oui j'ai évolué en tant que professionnel, mais vous ne pouvez savoir comment vous m'avez apporté personnellement... Beaucoup de gens que j'ai côtoyés à la CCID sont devenus des amis.

Merci de m'avoir fait confiance et j'espère que ma fougue et mon éternel optimiste vont avoir marqué la CCID. C'est avec émotion et avec le sentiment du devoir accompli que je passe maintenant le relais à Mme Linda Desrochers en qui j'ai une confiance aveugle puisque notre vision pour le futur de l'organisme converge. Elle a tous les atouts nécessaires pour écrire la prochaine page d'histoire de la CCID. Merci à tous et à toutes.

Très sincèrement,
 Nicolas Martel, Président

6-PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M Denis Poirier, comptable Associé, CPA, CA CERTIFICATION chez Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par M Dominic Guévin, appuyé par M Pierre Pépin d'accepter les états financiers se terminant le 31 mars 2018 tel que présentés.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Mme Mylène Thériault, appuyé par M. Charles Lahaie d'accepter les états financiers de l'année 2017-2018 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2018-2019. Par souci de transparence et d'équité, la CCID souhaite obtenir une proposition pour aller en appel d'offres



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

9

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Il est proposé par M Jocelyn Lamarre de poursuivre avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit financier 2018-2019. Appuyé par M Dominic Guévin.

8-TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2018-2019, le conseil d'administration prévoit une augmentation.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :

Taux 2018-2019

Travailleurs autonomes :	Passe de 105 \$ à 120 \$
Membre corporatif :	Passe de 180 \$ à 200 \$ (2 représentants)
Membre corporatif :	Passe de 250 \$ à 275 \$ (3 représentants)
Membre corporatif :	Passe de 275 \$ à 350 \$ (4 représentants)
Institutions financières :	Passe de 325 \$ à 425 \$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire :	75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité :	25 \$

La proposition pour l'augmentation des frais d'adhésion est proposée par M. Laurent Proulx et est appuyée par M Roger Lauzière.

9- RECOMMANDATION POUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Toujours en conformité avec le règlement numéro 1 de la Chambre, un comité de mise en nomination a été formé afin de considérer les candidatures des membres de la Chambre ayant manifesté un intérêt à siéger sur le conseil d'administration pour l'année 2018-2019.

Le comité de nomination était formé du président actuel de la Chambre, en l'occurrence, M Nicolas Martel, de deux ex-présidents, M^e André Y Komlosy et M. Benoit Villeneuve et de deux vice-présidents, Mme Linda Desrochers et Me Serge Bernier.

Les procédures entourant la nomination des membres du conseil d'administration ayant été respectées selon les règles prescrites par notre Règlement numéro 1 et considérant qu'une priorité est accordée aux membres sortants de charge, le comité de mise nomination recommande que le conseil d'administration pour la prochaine année soit formé des personnes suivantes :

M. Serge Bernier, de Bernier Fournier avocats, Mme Linda Desrochers d'Absolu, Mme Alexia Fortin de Constructions Allard, M. Dominic Guévin du Collège St-Bernard, M. Jocelyn Lamarre Emballage Coderre M. Nicolas Martel, de la Banque Laurentienne, M. Pierre Pépin du Groupe DPI, Mme Camille Dion Infoprime et JCCD, Mme Céline Burdet Promenades Drummondville, Mme Dominique Noiseux de Desjardins, M. Laurent Proulx du restaurant Le Canadien, M. Daniel Wysocki de Bernier Fournier avocats et M. Nicolas Bouchard de la BDC.



M Yves Chabot, directeur général, siège d'office au bureau de direction et au conseil d'administration, à titre de secrétaire et n'a pas le droit de vote.

Lors de la réunion ordinaire du conseil d'administration du mardi 8 mai 2018, les membres formant le nouveau conseil d'administration ont voté par anticipation pour élire un nouveau bureau de direction.

Les procédures entourant la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que ceux du bureau de direction, ayant été respectées selon les règles prescrites par le Règlement numéro 1, le nouveau conseil d'administration pour le prochain terme sera formé des personnes suivantes:

- | | |
|-----------------------------------|--|
| À la présidence : | • Mme Linda Desrochers |
| Aux 3 postes de vice-présidents : | • M ^e Serge Bernier trésorier (1er vice-présidente) |
| | • M Dominic Guévin (vice-président) |
| | • M Pierre Pépin (vice-président) |
| Au poste de président sortant : | • M Nicolas Martel (président sortant) |
| Au poste de secrétaire : | • M Yves Chabot directeur général |

Les autres postes d'administrateurs seront occupés par les personnes suivantes :

- M Jocelyn Lamarre
- Mme Alexia Fortin
- Mme Camille Dion
- M Roger Lauzière
- Mme Céline Burdet
- Mme Dominique Noiseux
- M Laurent Proulx
- M Daniel Wysocki
- M Nicolas Bouchard

À la suite de cette recommandation, j'aimerais recevoir une proposition en ce sens.

Les règles et procédures entourant la nomination des administrateurs et la formation du conseil d'administration ayant été respectées, il est en conséquence proposé par M Pierre Pépin, appuyé par Mme Mylène Thériault, d'accepter la nomination des membres précédemment identifiés comme administrateurs de la Chambre pour l'année 2018-2019.

10- RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Mme Linda Desrochers, appuyé par M Nicolas Bouchard, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2017-2018.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

11

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

11-MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1 DE LA CCID

Aucune modification

12-AFFAIRES DIVERSES

12.1-Politique des fournisseurs

Le conseil d'administration dote la Chambre d'une politique des fournisseurs. Vous la retrouverez en annexe du document. Il est proposé par Mme Camille Dion, appuyée par M Roger Lauzière d'accepter cette nouvelle politique.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

14-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Linda Desrochers propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par M Jocelyn Lamarre.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

13

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID



LINDA DESROCHERS,
Absolu
Présidente



M^e SERGE BERNIER,
Bernier Fournier avocats
1^{er} Vice-président, trésorier



DOMINIC GUÉVIN,
Collège St-Bernard
Vice-président



PIERRE PEPIN,
Groupe DPI
Vice-président



NICOLAS MARTEL,
Banque Laurentienne
Président sortant



YVES CHABOT,
CCID
Directeur général

LES ADMINISTRATEURS



JOCELYN LAMARRE,
Emballage Coderre
Administrateur



ALEXIA FORTIN,
Les Constructions Allard
Administratrice



ROGER LAUZIÈRE,
Deloitte
Administrateur



CELINE BURDET,
Les Promenades Drummondville
Administratrice



DOMINIQUE NOISEUX,
Caisse Desjardins de Drummondville
Administratrice



LAURENT PROULX,
Groupe Le Canadien
Administrateur



M^e DANIEL WYSOCKI,
Bernier Fournier avocats
Administrateur



NICOLAS BOUCHARD,
BDC
Administrateur



CAMILLE DION,
Desjardins Entreprises
Administratrice

NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyennes et citoyens oeuvrant dans les secteurs commercial, industriel, culturel ou de services qui s'associent en vue de mettre en commun leurs expériences et de participer à la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la communauté.

Le CCID est représentée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale du comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1 371 délégués répartis dans 670 entreprises.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) est vouée à l'essor d'une économie solide, viable et durable favorisant le mieux-être des membres de sa collectivité. Elle constitue une voix privilégiée de sa communauté d'affaires. Par ses prises de position, la Chambre défend les intérêts collectifs de la ville de Drummondville et de la MRC de Drummond et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région. Elle est au service de ses membres, leur permettant de consolider leur réseau de contacts, de s'exprimer sur les diverses tribunes et de participer à des activités diversifiées de réseautage et de formation.

Par ses interventions, la CCID initie et participe à la réalisation de projets d'envergure tels que le CNIMI, le prolongement et doublement de l'autoroute 55, la création d'un CISSS et le train à grande fréquence pour ne nommer que ceux-ci.

LA PERMANENCE



Yves Chabot
Directeur général



Véronique Sawyer
Coordonnatrice communications
et marketing



Patricia Nadon
Agente de développement
Services aux membres



Chantal Allard
Agente de développement
Services aux membres



Geneviève Désilets
Adjointe de direction
Services comptables



Hélène Thériault
Chargée de projet



4 1 2 2
98 62
364 21
122 88
98 62 9

15

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

LINDA DESROCHERS



En mai 2018, pour la 117^e année de la CCID, j'ai été nommée comme présidente... la plus jeune femme à accéder à ce poste dans l'histoire de la CCID! Naturellement, c'est avec fougue, passion, vision (et un peu d'appréhension) que j'ai décidé de relever ce grand défi. C'était pour moi un honneur de pouvoir prendre part de manière aussi active au développement de cette région qui me tient tant à cœur. Bien que l'année 2018-2019 ait filé à la vitesse de la lumière, avec le recul, je réalise l'ampleur des projets portés, des dossiers majeurs traités et le nombre d'événements organisés dans les derniers mois pour les membres. J'ai été aux premières loges pour constater la contribution significative de la CCID à l'essor d'une économie solide, viable et durable. J'ai été aussi

une témoin privilégiée de son impact sur la qualité de vie en région. Par ses nombreuses rencontres de concertation avec des acteurs économiques de haut niveau, d'autres organismes de la région et plusieurs ministres des deux paliers de gouvernement, l'organisme a pu partager les défis et espoirs de ses membres. Quelle fierté d'y avoir participé et d'avoir joué ce rôle central et rassembleur!

C'est également grâce au travail hors pair réalisé par les membres du conseil d'administration et par la permanence que cette année, la CCID a été confirmée comme la 10^e chambre en importance au Québec, et ce, sur 132 chambres. En tout, c'est 670 entreprises membres (dont 70 nouvelles juste dans la dernière année) et ses 1371 délégués qui forment ce réseau d'acteurs économiques engagés qui nous ont permis d'atteindre ce rang prestigieux.

Main-d'œuvre, éducation et représentativité

Dès le début de mon mandat, le ton a été donné avec le défi de recrutement de main-d'œuvre vécu par la majorité des entreprises de la région. Évidemment, comme organisme, il était impératif d'être présent et de poser des gestes concrets pour les membres afin de les accompagner à travers ce laborieux défi. Ainsi, tout au long de l'année, une multitude d'actions ont été pensées et mises sur pied pour eux : la tenue de l'activité «Un emploi en sol québécois», la participation de la CCID à des salons de l'emploi, les occasions de concertation avec d'autres organismes concernés, le déploiement d'un programme de stage et j'en passe.

La pénurie de main-d'œuvre a également mis en lumière plusieurs autres enjeux importants ayant un lien direct avec celui-ci, dont l'éducation. Afin de réagir et être proactif face à ce défi lié, la CCID a décidé de créer une table de concertation en éducation regroupant tous les intervenants de la région. Des partenariats ont été confirmés avec certaines institutions d'enseignement présentes dans la MRC de Drummond



et la CCID s'est associée à l'Académie entrepreneuriale Desjardins pour offrir à ses membres une formation riche en contenu aux gestionnaires de Drummondville (la première cohorte étant souhaitée pour l'automne 2019).

Au-delà de ces importants enjeux, la CCID avait tout de même l'objectif d'augmenter ses adhésions, de poursuivre sa croissance en apportant une profitabilité, de développer de nouvelles ententes de partenariat, et ce, tout en étant attentive aux besoins de ses membres; ce réseau qui fait toute la différence et qui contribue quotidiennement à la progression de l'économie locale et régionale.

Ainsi, avec ce membership fort, dynamique et diversifié, il a aussi fallu se questionner, repenser le statu quo et s'assurer de bien répondre à leurs attentes et leurs besoins. Que ce soit par nos prises de position, les formations, le réseautage, la reconnaissance ou la prestation de services, la CCID s'est assurée d'être un outil pertinent et représentatif. Ainsi, ses membres composés des milieux manufacturier, commercial, agricole, du service et institutionnel ont eu droit à une programmation bonifiée et variée se traduisant par de belles occasions d'affaires et de partenariats.

Au cours de l'année, la CCID a également mis sur pied le **Comité des anciens présidents**, car peu importe la nouveauté apportée, le savoir et l'expérience de ces anciens présidents, l'histoire qu'ils ont portée, sont une immense richesse pour l'organisme et pour la communauté entrepreneuriale. Il était primordial de les mettre à contribution!

De grands dossiers pour la région

Plus que jamais, la CCID a pris la place qui lui revenait en tant qu'acteur de premier plan en concertation économique et apolitique, notamment par une présence accrue sur des tables de concertation, dans les médias et sur les réseaux sociaux, et ce, face aux enjeux touchant ses membres et l'économie régionale. Évidemment, étant en année électorale au provincial et sous peu au fédéral, la CCID a eu le privilège de rencontrer de nombreux dignitaires et ministres afin d'échanger sur les préoccupations de ses membres et ainsi assurer des engagements de leur part à poser des gestes bénéfiques pour le développement de la MRC de Drummond et de ses entreprises.

Au cours de l'année, l'organisme a participé activement aux comités et effectué des prises de position sur le train à grande fréquence (TGF), le CISSS, la connexion du Réseau express métropolitain (REM) et de VIA Rail à l'Aéroport de Montréal et le recrutement de main-d'œuvre. La CCID est sortie publiquement sur l'entente de libre-échange Mexique-Canada-États-Unis puisque celle-ci avait un grand impact sur les activités quotidiennes de plusieurs entreprises. Aussi, la CCID a contribué à l'élaboration d'un rapport sur la tertiatisation livré en septembre dernier. Ce rapport a permis de réitérer le caractère proactif de diverses organisations tournées vers l'avenir de sa région. Finalement, c'est avec grande fierté que la CCID a vu l'aboutissement concret de son projet initial du CNIMI (chapeauté dorénavant par l'UQTR) par l'octroi d'un montant considérable du Gouvernement du Québec.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

17

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Structuration & profitabilité

En plus de l'optimisation des activités et sorties au bénéfice de ses membres, la CCID a profité de la dernière année pour revoir ses outils internes, repenser ses méthodes et changer son modèle de gouvernance. Ces virages internes importants ont permis à l'organisme d'accentuer son efficacité pour ainsi dépasser ses objectifs initiaux dans plus de 96 % des cas et donc ramener une belle profitabilité à l'organisation. Ce travail colossal a été réalisé grâce à la détermination et le professionnalisme de la permanence et des membres du conseil d'administration... ces gens qui ont eux aussi fait toute la différence.

L'équipe

L'année 2018-2019 en fut donc assurément une de changements et ce fut également le cas pour l'équipe en place. En effet, la CCID s'est vue accueillir un nouveau directeur général en plus de vivre une certaine mouvance au niveau de la permanence. À cela se sont aussi ajoutés cinq nouveaux administrateurs sur le C.A.!

Ces changements n'ont aucunement affecté la réalisation de tous les grands projets de l'année et l'atteinte de ses objectifs ambitieux, au contraire! Cela confirme à nouveau la qualité de l'équipe en place et de sa capacité à s'acclimater à la nouveauté.

Je terminerai donc en remerciant chacune de ces personnes qui ont contribué quotidiennement à l'accomplissement de la mission de la CCID, en faisant d'elle un organisme incontournable dans la région qui se distingue par son dynamisme, sa ferveur et son apport à la communauté. Je pense ici aux membres du conseil d'administration, à la permanence, aux nombreux bénévoles, aux membres des comités et à tous les membres de notre réseau. Ce sont des gens d'une telle qualité qui font grandir la CCID et qui, à mes yeux, donnent tout le sens à sa signature, soit : « l'engagement qui compte ».

Plus personnellement, je vous dis merci de m'avoir fait confiance tout au long de la dernière année et de m'avoir permis de me réaliser tant sur le plan personnel que professionnel. Merci de m'avoir laissé l'opportunité de contribuer à ma façon à l'accomplissement de la mission de la CCID. C'est empreinte de fierté, de confiance en l'avenir et surtout de reconnaissance que je cède maintenant les rênes de la présidence à une personne de confiance envers qui j'ai une profonde admiration. Une personne qui, j'en suis sûre, saura à son tour marquer la CCID pour les prochaines années.

Merci à toutes et à tous!
Sincèrement,

Linda Desrochers



4 1 2 2
98 62
364 21
122 88
98 62 9

19

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

FAITS SAILLANTS 2018-2019



AVRIL 2018

17-18-19 avril : audit annuel par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

27 avril : 34^e Gala des Napoléon;

30 avril : première journée pour le nouveau directeur général Yves Chabot.

MAI 2018

7 mai : les «Journées réseau FCCQ»;

14 mai : rencontre avec l'UQTR pour le renouvellement de l'entente avec la CCID et la planification 2018-2019;

15 mai : AGA CCID et souper-conférence avec Monique F. Leroux;

22 mai : journée de planification annuelle pour la saison 2018-2019 de la CCID;

23 mai : activité « Vins au féminin » du comité Affaires au féminin de la CCID;

29 mai : déjeuner-formation en droit du travail avec Cain Lamarre.

JUIN 2018



7 juin : 58^e tournoi de la golf et 6^e cyclotour;

11 juin : appui au Projet Continuum Entreprise du RSSMO;

18 juin : activité « Un emploi en sol québécois » à Drummondville avec la FCCQ;

19 juin : rencontre du nouveau comité manufacturier pour la planification de la « Semaine de l'industrie »;

27 juin : visite du député fédéral du comté de Drummond, M. François Choquette, au bureau de la CCID pour parler des dossiers de la région;

28 juin : rencontre du nouveau comité Affaires au féminin.

AOÛT 2018

6 août : appui au Projet de tyroliennes doubles des rapides Spicer au Ministère du Tourisme;

21-22 août : formation secouriste en milieu de travail pour Yves Chabot;

30 août : reconduite du projet STAGE de la FCCQ;

31 août : rencontre du Comité de vigie sur l'offre de soins de santé à Drummondville.

SEPTEMBRE 2018

10 septembre : retour de Véronique Sawyer, coordonnatrice aux communications et marketing, de son congé de maternité;



11 septembre : Coquetel de la rentrée Promutuel Assurance Centre-Sud de la CCID au CÉGEP de Drummondville;

17 septembre : dépôt du rapport du Comité de pilotage sur le développement du secteur tertiaire auquel la CCID a participé;

17 septembre : débat électoral provincial de la CCID avec les candidats des comtés de Johnson et Drummond-Bois-Francis;

18 septembre : petit-déjeuner d'informations de l'Académie Desjardins;

19 septembre : visite d'une délégation du Maroc à la CCID;

21 septembre : signature du partenariat avec VIA RAIL comme Gouverneur de la CCID;

25 septembre : petit-déjeuner RH #1 sur la maximisation du recrutement;

26 septembre : présentation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022.



OCTOBRE 2018



10 octobre : 5 à 7 «Oktoberbest» des nouveaux membres CCID;

16-17-18 octobre : Grand Blitz de l'industrie de la CCID;

23 octobre : petit-déjeuner RH #2 sur la performance des équipes de travail;

24 octobre : déjeuner formation avec Raymond Chabot Grant Thornton;

24-25 octobre : kiosque de la CCID à « l'Événement Carrières » de Montréal pour le recrutement de main-d'oeuvre;

26 octobre : départ de Patricia Nadon, agente de développement à la CCID;

31 octobre : arrivée de Chantal Allard comme agente de développement à la CCID.



NOVEMBRE 2018

2 novembre : départ d'Hélène Thériault, chargée de projet à la CCID;

5 novembre : activité « Un emploi en sol québécois » à Drummondville avec la FCCQ;



4 1 2 2
98 62
364 21
122 88
98 62 9

21

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

NOVEMBRE 2018 (suite)

7 novembre : rencontre sur les enjeux locaux avec le maire Alexandre Cusson;

13 novembre : dîner Speed Dating du comité Affaires au féminin de la CCID;

19 novembre : rencontre privée à la CCID avec le ministre André Lamontagne pour discuter des enjeux locaux;

20 novembre : conférence de presse CCID sur le dévoilement du Bâtisseur 2019; M. Serge Le Roux;

26 novembre : soirée d'informations sur le recrutement de main-d'oeuvre en France avec Études Québec;

28 novembre : présentation VIP du projet Fortissimo;

30 novembre : conférence sur le virage de l'industrie 4.0 par Investissement Québec.



DÉCEMBRE 2018



4 décembre : petit-déjeuner RH # 3 ayant pour thème « Nouveau patron, nouveaux défis »;

5 décembre : conférence de presse CCID sur le nouveau Gala des Napoléon; «l'Événement E35»;

6 décembre : déjeuner-conférence CCID avec M. Philippe Rainville de l'Aéroport de Montréal;

11 décembre : appui de la CCID pour l'obtention des Jeux du Québec à Drummondville en 2022;

17 décembre : consultation publique sur le transport en commun à Drummondville;

19 décembre : participation au comité consultatif commerces et services de la SDED.

JANVIER 2019

7 janvier : rencontre du comité des dossiers publics de la CCID;

15 Janvier : conférence de presse CCID sur le « Sommet de la culture d'entreprise » ayant pour thème 2019 « Le bonheur au travail »;

16 janvier : déjeuner-conférence CCID avec la Banque de Montréal sur les perspectives économiques 2019;

17 -18-19 janvier : formation à l'Institut du Leadership pour Yves Chabot;



JANVIER 2019 (suite)



- 21 janvier** : coquetel des Bâtisseurs 2019 de la CCID, intronisation de Serge Le Roux au Temple de la renommée des affaires;
- 22 janvier** : rencontre du comité consultatif commerces et services de la SDED;
- 24 janvier** : petit-déjeuner d'informations de l'Académie Desjardins;
- 29 janvier** : 5 à 7 privé avec CGI, nouveau voisin de la CCID;
- 30 janvier** : ouverture officielle de Buropro Citation avec la CCID;
- 31 janvier** : première réunion des anciens présidents de la CCID.

FÉVRIER 2019

5 février : rencontre avec Hydro-Québec pour entente de partenariat avec la CCID;

6 février : petit-déjeuner LES AFFAIRES sur la main-d'œuvre à Drummondville pour tracer un portrait régional;

6-7-8 février : formation à l'Institut du Leadership pour Yves Chabot;

12 février : dîner-conférence Affaires au féminin sur le thème « Oser entreprendre en toute humilité »;

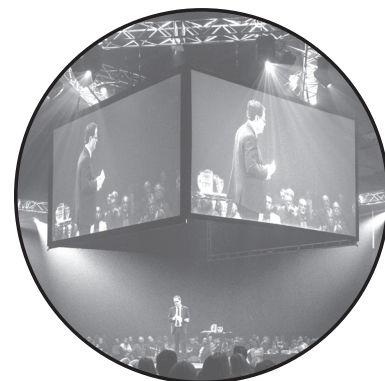
20 février : Sommet sur la culture d'entreprise par la CCID;

21 février : dîner-rencontre privé avec les sous-ministres et CA de la FCCQ;

22 février : appui aux universités en région au Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

26 février : Souper du maire sous le thème « Concertation 360° : le bonheur sous tous ses angles »;

27 février : rencontre du comité commerces et services de la SDED.



MARS 2019

8 mars : dîner-conférence sur la place des femmes en 2019 avec l'auteur Alain Labonté et l'animatrice Pénélope McQuade;

15 mars : rencontre comité commerces et services de la SDED et conférence de presse du ministre André Lamontagne sur les investissements au Centre-du-Québec;

18 mars : conférence de presse du ministre Jean Boulet sur sa vision et son approche en matière de main-d'œuvre et discussion des enjeux régionaux avec les intervenants du marché du travail de la région;



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

23

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

MARS 2019 (suite)

19 mars : Coquetel des finalistes Synerforce;

20 mars : déjeuner-conférence sur

« L'humain au coeur de la 4^e révolution industrielle »;

26 mars : rencontre privée CCID et ses membres avec
l'honorable Pablo Rodriguez, ministre fédéral
du Patrimoine et du Multiculturalisme;

28 mars : rencontre privée à nos bureaux du ministre du cabinet fantôme
responsable de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour le Parti conserva-
teur du Canada, M. Luc Berthold.



La saison s'est terminée avec la préparation de « l'Événement E35 » et les dernières activités
de la saison 2018-2019 de la CCID.

***Pour revoir les sorties publiques par voie de communiqué,
prière de vous référer à la section « Nouvelles » du ccid.qc.ca.***



REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.

PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président M. Stéphane Forget ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du gouvernement du Québec.

5⁶⁹ 2¹⁵ 112¹⁸ 4

599

4

ÉTATS FINANCIERS

7

69

8

5

84

1

8

65

526

**Chambre de commerce et
d'industrie de Drummond**

**États financiers
au 31 mars 2019**

**Chambre de commerce et
d'industrie de Drummond**

**États financiers
au 31 mars 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 13

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec)
J2C 8B3

T 819 477-7977

Aux administrateurs de
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Drummondville
Le 7 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A110126

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ville de Drummondville	34 000	34 000
Fédération des chambres de commerce du Québec	20 000	
Emploi-Québec		7 258
Activités	373 114	420 961
Gestion - Service Dicom	155 213	126 398
Cotisations des membres	121 163	105 376
Intérêts	1 799	173
Publicité	300	4 406
Projet collectif de formation		3 000
Location		25
	<u>705 589</u>	<u>701 597</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	216 616	237 829
Activités	224 526	276 135
Frais - Service Dicom	120 464	96 709
Charges locatives	31 565	31 019
Publicité et promotion	13 275	14 328
Fournitures et frais de bureau	10 897	13 034
Entretien et réparations	10 450	4 082
Honoraires professionnels	5 454	4 803
Télécommunications	5 399	4 537
Conseil d'administration et comités	4 989	4 923
Cotisations	4 444	4 270
Représentation	3 099	3 060
Assurances	2 313	2 374
Location d'équipement	2 273	2 264
Déplacements	1 404	288
Formation	1 390	500
Créances douteuses	601	130
Projet collectif de formation		3 084
Intérêts et frais bancaires	2 694	2 052
Amortissement des immobilisations corporelles	1 236	1 766
Amortissement du site Internet	5 068	5 068
	<u>668 157</u>	<u>712 255</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>37 432</u>	<u>(10 658)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019			2018
	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	18 963	92 620	111 583	122 241
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 304)	43 736	37 432	(10 658)
Solde à la fin	12 659	136 356	149 015	111 583

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	37 432	(10 658)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 236	1 766
Amortissement du site Internet	<u>5 068</u>	<u>5 068</u>
	43 736	(3 824)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés liés au fonctionnement (note 3)	<u>(13 091)</u>	<u>(38 411)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	30 645	(42 235)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des dépôts à terme et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		344
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	30 645	(41 891)
Encaisse au début	<u>79 965</u>	<u>121 856</u>
Encaisse à la fin	<u><u>110 610</u></u>	<u><u>79 965</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
Situation financière
 au 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	110 610	79 965
Comptes clients	83 324	64 814
Frais payés d'avance	16 124	14 267
Dépôts à terme (0,5 % et 1,05 % au 31 mars 2018)		59 739
	<u>210 058</u>	218 785
Long terme		
Dépôts à terme, 0,7 % et 1,45 %	59 739	
Immobilisation corporelle (note 4)	2 883	4 119
Site Internet	7 391	12 459
Oeuvres d'art	2 385	2 385
	<u>282 456</u>	<u>237 748</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	67 213	56 767
Produits reportés	49 228	52 398
Apports reportés afférents aux activités de fonctionnement (note 6)	17 000	17 000
	<u>133 441</u>	<u>126 165</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	12 659	18 963
Non affecté	136 356	92 620
	<u>149 015</u>	<u>111 583</u>
	<u>282 456</u>	<u>237 748</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

 Administrateur

 Administrateur

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Loi sur les chambres de commerce (Canada), a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Activités

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Gestion - Service Dicom

Les produits de la gestion du service Dicom sont constatés à titre de produits lorsque les services de livraison ont été rendus aux clients, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

Les produits de cotisations des membres sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode linéaire sur la durée de l'adhésion lorsque les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles et site Internet

Les immobilisations corporelles et le site Internet acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles et le site Internet sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et la période qui suivent :

	Méthodes	Taux et période
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Site Internet	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés liés au fonctionnement se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	(18 510)	(12 238)
Frais payés d'avance	(1 857)	1 785
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	10 446	(2 056)
Produits reportés	(3 170)	(25 902)
	(13 091)	(38 411)

4 - IMMOBILISATION CORPORELLE

	2019	2018
	Amortis- sament cumulé	Valeur comptable nette
Coût		
\$	\$	\$
Équipement informatique	22 458	19 575
	2 883	4 119

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	34 806	31 074
Vacances à payer	12 102	10 422
Charges sociales à payer	9 158	10 854
Taxes de vente à payer	11 147	4 417
	<u>67 213</u>	<u>56 767</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 20 305 \$ au 31 mars 2019 (15 271 \$ au 31 mars 2018).

6 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	17 000	17 000
Montant constaté aux résultats	(17 000)	(17 000)
Montant remboursé au cours de l'exercice		
Montant encaissé pour le prochain exercice	17 000	17 000
Solde à la fin	<u>17 000</u>	<u>17 000</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

7 - RISQUES FINANCIERS (suite)

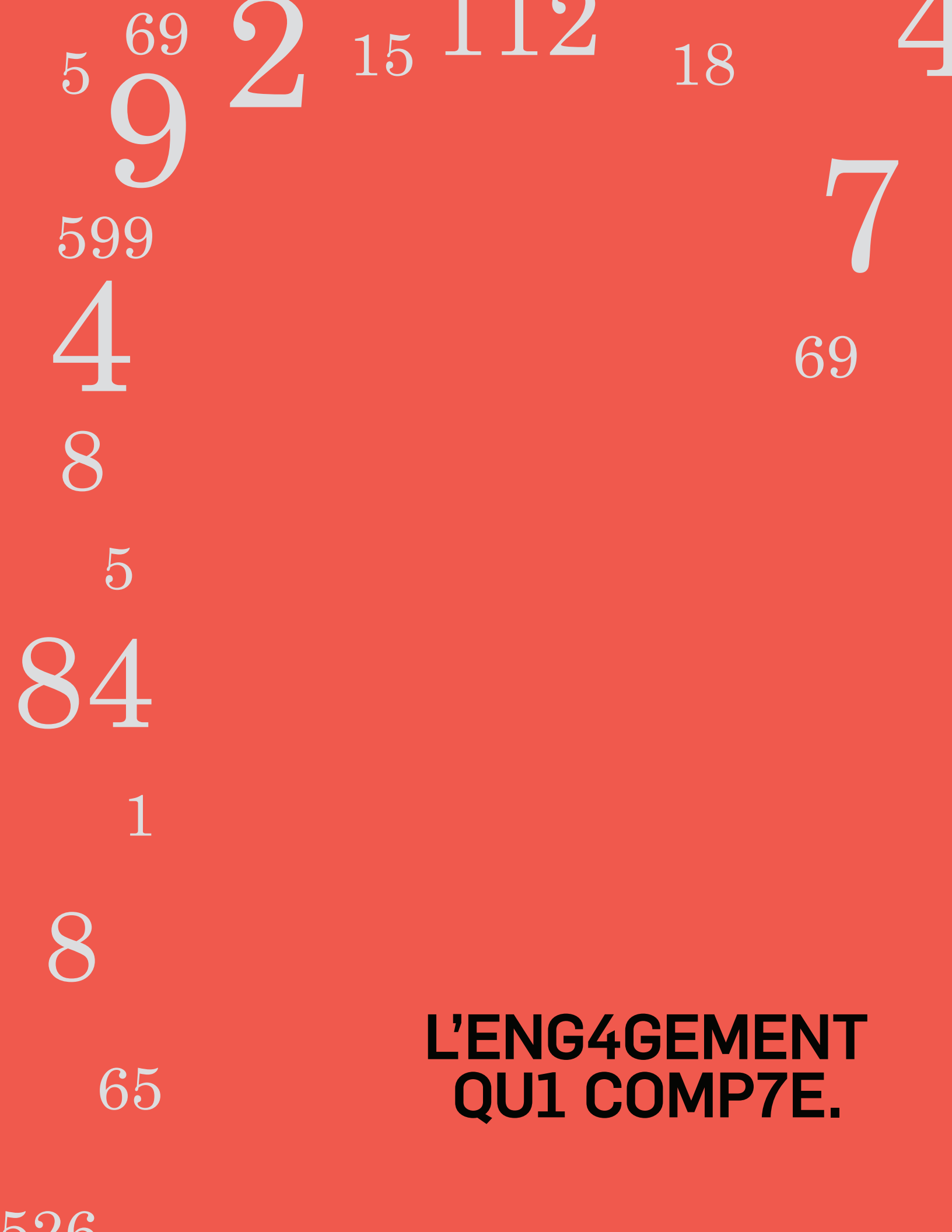
Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

8 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant d'août 2019 à septembre 2024, à verser une somme minimum de 67 356 \$ pour des locaux et 8 294 \$ pour de l'équipement. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 30 030 \$ en 2020, à 29 884 \$ en 2021, à 12 916 \$ en 2022, à 1 128 \$ en 2023 et à 1 128 \$ en 2024.

Le contrat de location pour les locaux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans.



**L'ENG4GEMENT
QU1 COMP7E.**